

1971, le Canada avait eu l'honneur d'accueillir la Deuxième Conférence générale qui devait assurer à l'Agence les fonds et autres moyens nécessaires à la poursuite de ses objectifs.

La réalisation la plus importante de l'Agence dans le domaine de l'enseignement et de la recherche a été la création de l'École internationale de Bordeaux, composée d'un Centre de formation aux techniques modernes de la gestion, et d'un Centre d'initiation aux réalités du Tiers-monde. L'École accueille des stagiaires venant des divers pays membres de l'Agence. Un stage de formation pratique a lieu au mois d'août chaque année, au Canada pour les étudiants africains et européens, en Europe pour les stagiaires canadiens.

Deux autres projets présentent un intérêt particulier pour le Canada. Il s'agit de la Bourse des connaissances et de la Bourse des techniciens. Aux termes du premier programme, l'Agence oriente son action en vue de mettre au point un certain nombre de dispositifs propres à assurer une meilleure et plus rapide circulation de l'information scientifique et technique entre pays francophones. Dans le but d'obtenir les avis d'experts sur la marche à suivre, des rencontres ont eu lieu à Paris et à Ottawa au cours de 1972.

Dans le cadre du second programme, l'Agence a organisé la Conférence de Bamako afin que les représentants des États membres l'aident à délimiter son action dans le domaine de la coopération entre pays du Tiers-monde, en fixant les orientations, les procédures et les secteurs d'intervention de ce nouveau programme. Au chapitre de la promotion de l'artisanat, l'Agence a ouvert une centrale de ventes à Montréal à la suite de la tournée canadienne de son exposition internationale d'artisanat. Enfin, le Ministère s'est intéressé à la visite au Canada de ressortissants étrangers et à l'envoi de jeunes Canadiens en Europe et en Afrique, au titre du Programme d'échanges de jeunes de l'Agence.

Le Canada a accepté d'être l'hôte du Festival international de la Jeunesse organisé par l'Agence, lequel aura lieu à Québec en 1974. Ce Festival artistique et sportif sera une manifestation originale servant à mettre en lumière les aspects particuliers de l'ensemble francophone en illustrant la richesse et la diversité des cultures qu'il englobe.



*A la Conférence des ministres de l'Éducation des États francophones, tenue à Tananarive en 1972, M. Sydney Green (à gauche), ministre représentant le Manitoba, et M. François Cloutier (au centre), ministre québécois de l'Éducation et chef de la délégation canadienne, reçoivent les invités à une réception offerte par le Canada.*

Outre sa collaboration à l'Agence de Coopération culturelle et technique, le Ministère s'intéresse aussi à d'autres associations intergouvernementales du monde francophone. C'est ainsi qu'il a préparé, au cours de l'année 1972, la participation du Canada aux réunions de la Conférence des ministres de l'Éducation des États africains et malgache d'expression française, à Tananarive, et de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports, à Paris. Il doit organiser en outre la visite au Canada, en mai 1973, de représentants des pays membres de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports, conformément à une résolution de la commission des ministres de cette conférence.